



Appel à candidatures 2025-2026

Deuxième édition du Programme de résidence en France à destination des chorégraphes chinois émergents

Co-organisé par l'Ambassade de France en Chine et
le CN D – Centre national de la danse

Annoncé par le Président de la République française lors de sa visite d'État en Chine en avril 2023, l'Ambassade de France en Chine développe un programme de soutien à la danse contemporaine. Intitulé **Plateau / 舞所不在**, ce dernier vise à pérenniser et amplifier les échanges et la coopération entre la France et la Chine dans le domaine de la danse contemporaine.

Dans ce cadre, l'Ambassade de France en Chine s'associe au CN D – **Centre national de la danse** afin de proposer à un(e) **chorégraphe chinois(e) émergent(e) une résidence au CN D, sur les sites de Lyon et de Pantin**. Après un lancement en 2024, l'année 2025 constitue la deuxième édition de cette résidence.

Une résidence pour découvrir l'écosystème français de la danse

La résidence s'adresse à **un(e) chorégraphe chinois(e)** œuvrant dans le champ de la **création contemporaine, faisant preuve d'une maîtrise du geste dansé** et dont la pratique et la production témoignent d'une réflexion artistique ancrée dans son temps.

Cette résidence de recherche a vocation à lui permettre de **s'immerger 2 mois dans l'écosystème français de la danse et de la chorégraphie, afin qu'il ou elle puisse développer son projet**. Cette résidence s'apparente à un travail de recherche. Son déroulement n'est pas centré sur une forme spécifique ou sur une restitution (contrairement à une résidence de production) mais constitue une occasion pour le lauréat de nourrir son projet professionnel, notamment en lien avec la France, en découvrant les institutions les plus influentes dans le champ de la danse contemporaine française et en contribuant au développement des échanges humains entre les deux pays, au service de coopérations futures.

Découverte du CN D, de ses missions et ses activités

Le lauréat pourra partir à la découverte du CN D, de ses missions et ressources dédiées à la danse ainsi que ses multiples activités.

Établissement public créé à l'initiative du ministère de la Culture, le CN D rassemble toutes les ressources au service du secteur chorégraphique et des publics. Il accompagne et forme les danseurs professionnels, favorise la pratique en amateur, aide la recherche, conserve et diffuse le patrimoine chorégraphique, soutient la création d'œuvres chorégraphiques dans toute leur diversité et dialogue avec les autres champs artistiques.

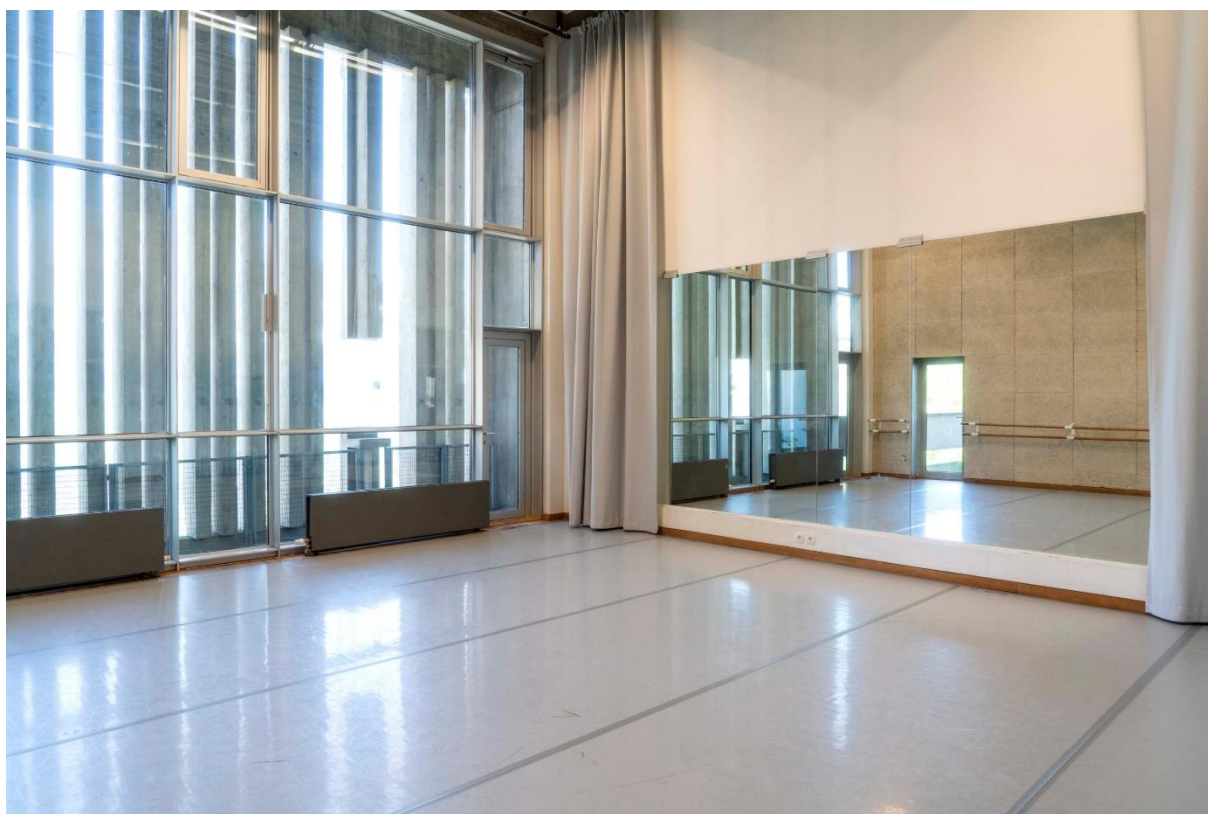
Solidement implanté à Pantin et en Île-de-France ainsi qu'à Lyon et en Auvergne-Rhône-Alpes, les bâtiments du CN D sont de véritables agoras qui fédèrent et favorisent les échanges. Ouvert au monde et présent autant sur la scène internationale que sur le territoire français, le CN D vient à la rencontre de chacun par le biais de dispositifs innovants et mobiles.

À la fois pionnier et dépositaire d'une mémoire de la danse, le CN D construit un commun, développe et encourage les initiatives, il est en mouvement aux côtés des artistes, des professionnels, des publics.

Ressources du CN D

Le lauréat aura accès à un **studio de danse du CN D à Pantin et à Lyon**.

En outre, les autres **ressources du CN D** pourront être utilisées par le lauréat. La Médiathèque propose notamment des milliers de publications sur la danse dans toutes les langues, dont de très nombreuses en accès libre. Elle est aussi un lieu incontournable pour se documenter sur les artistes et les œuvres qui ont marqué l'art chorégraphique et la pédagogie de la danse au XX^e siècle ou font l'actualité aujourd'hui. Une vidéothèque numérique accessible à tous permet la consultation de multiples archives audiovisuelles dont celles qui concernent la programmation du CN D.



Studios_CND © Marc Damage

Rencontres et accompagnement professionnel et artistique

Pour la réalisation de son projet, le lauréat pourra être **accompagné par les équipes du CN D**. Expertes et disponibles, celles-ci développent les ressources, transmettent les savoirs et savoir-faire, accompagnent les professionnels, les amateurs et les artistes en création,

dialoguent avec le secteur et le public dans une dynamique exploratoire pour servir au mieux le développement de la danse.

Ces équipes pourront mettre le lauréat en relation avec des danseurs, des chorégraphes, des chercheurs et d'autres artistes ou techniciens œuvrant dans le domaine de la danse ainsi que dans diverses disciplines si le projet porte un caractère transdisciplinaire. En outre, au cours de la résidence, et en fonction du niveau d'avancement du projet, le lauréat pourra aussi être mis en relation avec des structures de diffusion, des producteurs, des centres chorégraphiques, des structures de captations, afin d'envisager une diffusion de son projet.

Résidence

Pour l'édition 2025, la résidence se tiendra **du 2 février au 27 mars 2026** sur le format suivant :

- 2 au 13 février : CN D Pantin (Paris) ;
- 14 février au 20 mars : CN D Lyon ;
- 23 au 27 mars : CN D Pantin (Paris).

Au retour de la résidence, le chorégraphe pourra effectuer une restitution de son travail sous une forme à définir, et avec le soutien de l'ambassade de France en Chine.

Prise en charge

Les frais de transports internationaux, de visa et d'hébergement sont pris en charge. Une allocation de séjour sera également fournie au lauréat. Un budget pourra également être alloué à la réalisation de son projet en fonction des besoins de celui-ci.

Informations complémentaires

Des informations complémentaires sur les activités du CN D sont renseignées en français et en anglais sur le site Internet de la structure, accessible via le lien ci-dessous :

[Centre national de la danse \(cnd.fr\)](http://cnd.fr)

Calendrier

- **Juillet 2025** : lancement de l'appel à candidatures ;
- **17 août 2025** : date de fin des dépôts des candidatures ;
- **Septembre 2025** : comité de sélection et annonce du lauréat ;
- **Février 2026** : accueil du lauréat.

Comité de sélection

La composition du comité de sélection sera annoncée ultérieurement. Celui-ci rassemblera des professionnels chinois représentants des institutions partenaires de l'Ambassade de France en Chine dans le domaine de la danse contemporaine ainsi que des représentants du CN D.

Le comité de sélection choisira plusieurs dossiers parmi les candidatures proposées. Les candidats présélectionnés seront invités à réaliser un entretien, devant le comité, afin d'échanger sur leur parcours, leur projet et leur motivation.

Modalités de candidature

Profil recherché

L'appel à projets est exclusivement destiné à **des chorégraphes émergents dans le champ de la danse contemporaine, de nationalité chinoise**, ayant une pratique en Chine à titre professionnel.

Le lauréat devra être porteur d'un **projet artistique et professionnel** en cohérence avec le lieu d'accueil de la résidence, et en lien avec la France ou la culture française de la danse.

Critères d'éligibilité

- Le candidat doit :
- Être de **nationalité chinoise** ;
- Résider en **Chine** continentale ;
- Être engagé dans la **vie professionnelle** ;

- Justifier d'un **travail chorégraphique antérieur** (en tant que danseur(se) et/ou chorégraphe) ;
- Avoir des bases de communication **en anglais et/ou en français** ;
- Être **autonome** dans la **préparation de son voyage en France** (effectuer les démarches de visa, gérer les moyens de communication, etc.) et la gestion de sa **vie quotidienne sur place** ;
- Être **disponible** et se libérer de ses activités professionnelles durant toute la période du séjour.

Aucune restriction sur l'âge n'est imposée. Toutefois, l'appel à projets s'adresse à chorégraphes dont la carrière dans le domaine de la danse est encore en développement.

Critères d'attribution

Les critères de sélection retenus par le jury seront les suivants :

- Pertinence de la problématique retenue par le projet ;
- Intérêt pour les chorégraphes français ou l'histoire française de la danse et prise en compte de la spécificité de la danse française dans la réalisation du projet et/ou la capacité du projet à faire le lien entre les chorégraphies françaises et chinoises ;
- Qualités artistiques et esthétiques des performances présentées ;
- Dimension innovante du travail et originalité de la forme ;
- Émergence dans la pratique chorégraphique et pertinence de la réalisation du séjour au regard du développement de la carrière professionnelle ;
- Motivation à participer à la résidence ;
- Ouverture d'esprit permettant l'échange avec des chorégraphes étrangers et une ouverture aux formes chorégraphiques les plus contemporaines ;
- Cohérence de l'ensemble de la proposition vis-à-vis de la résidence proposée ;
- Clarté du projet et de ses axes artistiques, culturels et intellectuels.

Dépôt des dossiers

Composition du dossier

Les éléments du dossier à déposer **en français ou anglais, ET en chinois** sont les suivants :

- 1 - **Une proposition (5 pages maximum)** présentant le projet qui sera effectué pendant la résidence.
- 2 - **Un Curriculum Vitae** ;
- 3 - **Un dossier artistique au format vidéo présentant des travaux chorégraphiques du candidat** (dansé par lui-même ou des tiers) et éventuellement présentant des travaux en tant que danseur(se). Le format des vidéos transmises pourra être constitué de :
 - Liens vers des vidéos postées sur une plateforme de diffusion en ligne **ou**

- Un envoi postal via une clé USB à *Ambassade de France en Chine 60, Tianze Lu Chaoyang District, 100600 Beijing* – SCAC Artistique – Matthieu BARBIER. Dans ce cas, la taille de l'ensemble des vidéos transmises ne pourra dépasser 10 Go.

4 – **Une ou plusieurs lettres de recommandation** (facultatif).

Dépôt des candidatures

Les candidatures sont à déposer impérativement avant le **17 août 2025 à 23h59 (heure de Chine)**, sous la forme d'un dossier numérique d'une taille inférieure à 10 Mo, envoyé à l'adresse mail suivante : artistique@institutfrancais-chine.com.

Annonce des résultats

Seul le candidat retenu sera contacté par voie d'e-mail ou WeChat.

Le CN D – Centre national de la danse

Établissement public, créé à l'initiative du ministère de la Culture, le Centre national de la Danse (CN D) rassemble l'ensemble des ressources au service du secteur chorégraphique et des publics et se tient en constant dialogue avec les autres champs artistiques.

Le CN D a pour mission **d'accompagner et former les professionnels** au travers d'une offre de formation continue à destination des artistes chorégraphiques et des pédagogues, à travers des stages répartis tout au long de la saison, des formations préparant au diplôme d'État de professeur de danse, des cours quotidiens, mais aussi au travers d'actions plus ponctuelle comme la plateforme Camping. Il accompagne et informe les professionnels sur toutes les questions relatives à la structuration de leur activité et à leur parcours professionnel directement au travers d'un réseau de partenaires territoriaux, nationaux et internationaux.

Le CN D accompagne les artistes sur **la création et la diffusion de projets chorégraphiques** en mettant à disposition des espaces de travail, des moyens notamment financiers et un accès privilégié à ses différentes ressources pour mener à bien leurs projets de création. Il porte plusieurs résidences pour des chorégraphes étrangers. Il assure également la production déléguée de projets, dans le cadre d'un accompagnement à la structuration, et présente des spectacles à différentes périodes de la saison.

Le CN D a un rôle de **conservation et de diffusion**, à destination tant des passionnés de danse que des chercheurs et professionnels. Sa maison d'édition dispose de près de 60 titres parus ou à paraître, d'un magazine en ligne, d'une médiathèque proposant plus de 200 fonds d'archives d'artistes et de personnalités du champ chorégraphique, ainsi qu'une collection de référence de plus de 120 000 documents physiques et 200 000 documents numériques sur la danse. Le CN D, c'est aussi une cinémathèque de la danse projetée dans de nombreux théâtres, centres chorégraphiques, festivals, cinémas, centres culturels du monde entier. Enfin, chaque année, le CN D présente environ 30 spectacles (80 représentations).

Le CN D soutient la **recherche chorégraphique**, accompagne la mise en réseau de doctorantes et doctorants, de chercheurs et chercheuses, de notateurs et notatrices. Il organise régulièrement des rencontres, journées d'études et colloques internationaux autour d'une thématique réunissant artistes, chercheurs et chercheuses ainsi que professionnels.

Le CN D favorise la **pratique en amateur** au plan local et national, développe l'éducation artistique et culturelle dans le champ de la danse, croisant les esthétiques et expérimentant la diversité des pratiques, créant des espaces de rencontres et des moments d'échanges.

Solidement implanté à Pantin et en Île-de-France autant qu'à Lyon et en Auvergne-Rhône-Alpes, les bâtiments du CN D sont de véritables agoras qui favorisent les échanges. À travers **ses nombreux projets et accord internationaux**, le CN D rayonne à l'étranger.